



ISLAND POSITIONS

Gorée Institute Policy briefs series

Vol. 11 | Fevrier 2025

Transitions démocratiques cycliques et l'engagement des jeunes au Mali : mêmes aspirations et nouveaux défis

Résumé exécutif

Dans ce texte, il est pertinent d'analyser les expériences maliennes de transitions politiques (1968, 1991, 2012, 2020 à 2023) en lien avec l'engagement citoyen de la jeunesse. Dans cette étude, sont mobilisées les données secondaires afin de dresser une analyse diachronique et synchronique de la fragilité de l'État malien et la place des jeunes dans les dynamiques actuelles et celles en lien aux précédentes transitions politiques survenues au Mali.

Les résultats indiquent que le Mali se caractérise par une instabilité politique récurrente dont les transitions politiques en sont l'illustration la plus éloquente. Le Mali a connu 4 transitions politiques, toutes dirigées par des jeunes hommes sauf celle de 2012 qui a été dirigée par un septuagénaire.

Un autre résultat interpellant est qu'à chaque période historique, les jeunes constituent le cœur névralgique du changement mais aussi de l'animation de la vie sociopolitique. La jeunesse a toujours été au-devant de la scène. Les générations se succèdent mais l'engagement des jeunes demeure. Les espaces dédiés aux jeunes évoluent. Pour exemple, la période actuelle est caractérisée par la prédominance des médias sociaux et de TV privées qui sont de véritables tribunes d'expression pour les jeunes.

Cette présente analyse indique que chaque régime d'exception a été le théâtre de l'engagement de la jeunesse qui tente de mettre en avant ses aspirations. Il sera donc question des diverses formes de participation «

Recommandations

- Former, informer et sensibiliser les jeunes sur les dynamiques en cours au Sahel;
- Appuyer les activités conjointes (panafricaines) des jeunes pour plus de plaidoyer, de capitalisation d'expériences;
- Encourager par des lois, la participation des jeunes aux postes nominatifs et électifs;

- Intégrer des modules d'éducation civique, de gestion de la démocratie et de culture politique dans les programmes scolaires et universitaires;
- Réformer le système politique pour garantir une représentation plus forte des jeunes dans les institutions locales et nationales;
- Encourager la formation de partis politiques ou de mouvements jeunes et garantir une représentation des jeunes dans les instances de décision politique;

Introduction

Au Sahel, la décennie 1990 a été marquée par la mise en place des régimes démocratiques dans de nombreux pays africains à l'instar du Bénin, du Mali¹ et du Niger. Ce changement avait permis l'avènement du multipartisme intégral, séparation des pouvoirs (l'exécutif, le législatif et le judiciaire), l'alternance politique au moyen d'élections et transparentes, les libertés individuelles (d'expression, d'association et d'entreprenariat), la consécration de nombreux droits individuels (à la vie, à l'éducation, santé, etc.) et la redevabilité des gouvernants à l'égard des citoyens.

Au fil des ans, les contestations électorales, le troisième mandat, la corruption et le clientélisme, le chômage des jeunes, la crise de l'école ont suscité des frustrations et des insurrections populaires dans de nombreux pays du Sahel. La démocratie ne se mange pas dixit la population qui aspire au mieux-être, à plus de transparence dans la gestion des affaires publiques.

Dans ces conditions, le retour des militaires au pouvoir trouve-t-il sa réponse dans l'échec de la démocratie représentative à répondre aux aspirations des peuples ? Peut-on légitimement parler d'alternance au bout des baïonnettes ?

S'inscrivant dans le panel « Transitions démocratiques, fragilité de l'Etat et engagement des jeunes », le texte aborde trois principaux points. La première partie de l'article revient sur quelques constats préliminaires à partir d'une mise en contexte. Quant à la seconde partie, elle se focalise sur l'engagement citoyen/opportuniste de la jeunesse. Enfin, le texte évoque trois recommandations.

1. Mise en contexte des fragilités

Transitions démocratiques, fragilité de l'État et engagement des jeunes constituent trois dimensions en partie liées. Chaque aspect de la thématique représente en soi un point complexe à cerner.

Tout d'abord, il convient de relever que la question de la fragilité de l'État posée dans le cadre du VIIIe symposium de l'Institut Gorée dépasse la simple problématique des transitions politiques. Il est évident qu'une transition politique est à la fois une cause et une conséquence de la fragilité de l'État. Pour le cas spécifique du Mali, il existe des points de fragilités chronique et conjoncturelle qu'il convient d'examiner afin de saisir la complexité de la fragilité de l'État qui intéresse Goree Institute.

a) Points de fragilités chroniques de l'État malien

La mauvaise gouvernance et la structure inégalitaire de la société qui sont mises en avant dans les travaux de recherche (ICG, 2020, Thiam, 2017). La corruption des fonctionnaires de l'État², l'incapacité de l'État à rendre l'accès aux services sociaux de base, le manque de justice voire l'impunité sont les principaux griefs soulevés contre l'État et les élus locaux.

En 1960, le Mali a hérité de la colonisation française, un système jacobin de gouvernance avec un État centralisé. L'administration est présente par l'intermédiaire des préfets au niveau de la majorité des chefs-lieux de cercle, et protégée par la Garde Nationale, mais les sous-préfets sont rarement en fonction dans leurs communes, craignant pour leur sécurité et disposant de moins de moyens logistiques et de protection. Les services techniques les plus présents au niveau des chefs-lieux de cercle sont la santé, l'éducation, les services de l'élevage. Tous les services souffrent

Chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/hps://horizon.documentaon.ird.fr/exl doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/36890.pdf

² L'institution Bureau du Vérificateur publie annuellement des malversations financières indiquant le niveau de corruption dans le pays. De plus, elle a été largement citée par le mouvement M5-RFP lors des manifestations de juillet et août 2020 qui ont conduit au renversement du régime du Président Ibrahim Boubacar Keita.

d'un déficit de moyens matériels dans la mise en œuvre des initiatives.

Ainsi, après soixante années d'indépendance, il existe un fossé entre l'administration et ses administrés. La justice est décriée par les Maliens pour sa partialité dans le traitement des affaires judiciaires (Adam Thiam, 2016, p.24). Les populations estiment que les juges sont corrompus et que les peines sont définies selon les caractéristiques personnelles et financières du justiciable.

« La justice est sans doute l'un des domaines où la mauvaise gouvernance est la plus décriée. Son dysfonctionnement est autant attribuable aux comportements prédateurs de certains magistrats qu'au manque de moyens et à la complexité de certaines législations, notamment en droit foncier »¹

Α cet égard, l'arbitrage des leaders communautaires (chefs coutumiers, personnes âgées, leaders religieux) reste le mécanisme privilégié par les Maliens. Plusieurs facteurs expliquent les raisons pour lesquelles les Maliens portent leurs choix sur les leaders locaux. D'abord, l'accessibilité physique et financière de ces acteurs comparativement à la justice étatique. Le temps de la justice moderne est jugé long en raison des allers-retours entre différentes juridictions, coûteux financièrement (avocats, réparations) et destructeur des liens sociaux. Ceux qui ont fait l'expérience de cette justice au Mali se sont vu perdre leurs amitiés voire une rupture des relations matrimoniales entre autres. Ensuite. mécanismes coutumiers sont culturellement ancrés dans les mœurs grâce à la socialisation.

« Toutes les communautés au Mali recèlent en leur sein des groupes d'hommes de castes reconnus comme étant dépositaires de traditions orales et doués de talents oratoires leur permettant d'aborder des situations les plus délicates, les plus difficiles. Qu'il s'agisse des forgerons, des mabo, de griots, des cordonniers, ces corps d'intermédiation ont pour rôles de s'interposer entre belligérants et

par suite d'aborder des solutions quelle que soit la qualité des parties en conflit. De par leurs fonctions, ils contribuent à la stabilité de la société dont ils constituent un des maillons importants »².

La corruption³ concerne aussi le secteur de la sécurité. Pour exemple dans la région de Mopti, il a été dit que les forces de sécurité (armée, gendarmerie) n'assuraient suffisamment et/ou correctement la sécurité des individus et des biens. Comme l'indique Adam Thiam (2016, p.24), alimentant le sentiment d'injustice envers l'État, les tensions entre agriculteurs et éleveurs autour des ressources foncières ont été largement exploitées par les agents de l'État (agents des eaux et forêts ou gendarmes), les Diowro bénéficiant d'une complicité financièrement motivée desdits agents pour prélever auprès des éleveurs des impôts jugés abusifs.

En 1993, dans le but de rapprocher l'administration des administrés, le Mali s'est engagé dans une vaste réforme administrative appelée décentralisation. Cette réforme administrative et de gestion accorde l'autonomie financière et de gestion aux 703 collectivités territoriales créées par l'État en 1996. Comme le note Philippe Lavigne Delville (2002, p.19) :

« La décentralisation est apparue comme la panacée, capable de promouvoir la démocratie locale et un développement local fondé sur la participation active des populations ».

Cependant, la décentralisation malgré ses avancées réelles en termes de développement local a favorisé aussi une décentralisation de la corruption des élus locaux. La dissolution récente des certains conseils communaux à Bamako par les autorités de la Transition en est une illustration. D'autres élus (Maire de Bamako et de la commune 6) ont même fait l'objet en

 $^{^1}$ International Crisis Group, Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali, Rapport Afrique N°293 \mid 9 novembre 2020, p.10

Ministère de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale, Cartographie des acteurs de la réconcilia on et de la cohésion sociale, juillet 2018, p.7

³ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/08/01/au-mali-le-systeme-est-infeste-par-la-corruption-et-les citoyens-y-sont-habitues_5495410_3212.html

2023 d'incarcération à la prison centrale de Bamako.

Un autre point de fragilité de l'État réside dans la structure inégalitaire de la société : cela engendre des frustrations exploitées par les groupes terroristes. En effet, l'ordre social axé sur le patriarcat, le droit d'aînesse et la stratification sociale (nobles, descendants d'anciens esclaves, griots, etc.) détermine la place de chacun dans la société. L'organisation sociale est fondée sur des hiérarchies variables selon les groupes ethniques. La stratification sociale répartit les personnes entre :

- Les catégories nobles (horow), propriétaires des terres et fondateurs du village et alliés.
 Parmi eux, figurent les chefs de village et leurs conseillers ; les imams ; les chefs de clans ou de communauté (musulmane, chrétienne, animiste, etc.), les chefs de familles sont les représentants légitimes du point de vue des coutumes des communautés ainsi que des chefs religieux (cadi, imam, marabout) ;
- Les groupes de « castes », dits Nyamakala, eux-mêmes subdivisés en quatre catégories : les forgerons, les griots, les cordonniers et les Ces catégories paroliers. ont ramifications qui dépendent du lieu où les personnes concernées se sont installées. Chaque catégorie de castes occupe des fonctions sociales spécifiques. Les forgerons fabriquent les armes et les autres besoins en fer et en bois. Les cordonniers exécutent tous les travaux de cuir. Les Founé sont les porte-parole et maîtres de cérémonies (baptêmes, mariages, décès,).

Ces personnes appartenant aux groupes de « caste » à savoir les affranchis et d'esclaves par ascendance (les Rimaïbés chez les Peulh, les Wolosso et les Djons chez Bambara) sont écartés de l'exercice du pouvoir dans les villages.

Il est à noter que cette organisation sociale est fondée sur la prise en compte des liens de sang, la prééminence des aînés sur les cadets, des hommes sur les femmes et dans une certaine

mesure, du statut d'autochtone ou d'étranger (allochtone). Il en découle une inégalité d'accès aux instances aux ressources (naturelles économiques). L'accès à la terre et sa gouvernance suivant les coutumes se font selon une logique de reconnaissance et de dépendance. Les populations et les leaders communautaires se réfèrent généralement à des pratiques ancestrales. C'est ainsi que le système social du centre du Mali est dominé par les Diowros chez les Peulh, le Toguna chez les Dogon, le Conseil de villages chez les agriculteurs (sédentaires). Il en est de même pour l'accès aux ressources.

D'une manière générale, cette organisation sociale inégalitaire n'est pas statique, elle est traversée par des crises internes induites par l'urbanisation, la scolarisation qui éveille les mentalités, la croissance démographique avec son pendant de pression sur les ressources naturelles, l'avènement de la démocratie et la monétarisation des rapports sociaux. Cette dernière fait de l'espace local une arène où s'affrontent les citoyens égaux devant la loi dans le cadre des élections (présidentielle, législative et communales).

La démocratie électoraliste produit de nouvelles légitimités légales car issues des urnes et qui vont coexister avec celles coutumières et religieuses. Ce faisant l'ordre social établi est mis à l'épreuve en raison des contestations des « cadets sociaux » qui sont les femmes, les jeunes et les groupes de castes.

Adam Thiam (2017) et Cédric Jourde, Marie Brossier & Modibo G. Cissé (2018) montrent la manière dont les groupes terroristes de la région de Mopti inversent les rapports de forces avec les élites locales grâce au soutien reçu de la part des jeunes issus de couches subalternes tels que les griots et les descendants d'esclaves appelés « rimaibés ».

Outre la mauvaise gouvernance et l'inégalité sociale, il existe d'autres points de fragilité de l'État que nous examinons maintenant.

b) Points de fragilités conjecturelles de l'État malien

Il s'agit essentiellement des effets négatifs des politiques d'ajustement structurel, des rébellions, du remplacement partiel de l'État par une myriade d'ONGs et du terrorisme.

Le Mali est un pays pauvre très endetté depuis plusieurs décennies. Les politiques d'Ajustement structurel initiées dans les années 1980 par la Banque mondiale et le FMI n'ont pas produit les effets escomptés en matière de gouvernance et de disparités de développement entre les régions du Mali. La récurrence des rébellions touarègues survenues dans le nord du pays et les soulèvements populaires fréquents à Bamako constituent deux exemples majeurs des tares de la gouvernance.

Le budget d'État étant d'années en années déficitaire, les autorités successives quémandent le complément aux bailleurs. En raison des conditionnalités du développement, les dirigeants bénéficiaires de l'aide financière étrangère, ont développé une culture de mendicité, d'attente de dons de la part des partenaires. Ce faisant, au cours des quatre dernières décennies, le Mali à l'instar des autres Etats du Sahel, est sous perfusion des institutions financières et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Or, comme le dit Ahmadou Hampâté Ba, « la main qui reçoit est toujours en dessous de la main qui donne ».

Outre les conséquences de l'aide au développement qui n'a guère développé le Mali, un autre élément de fragilité mérite d'être souligné. Il s'agit de « l'ONGisation »¹ du pays car elle a contribué à la délégitimation de l'État auquel se sont substituées les ONG dans les secteurs régaliens (santé, éducation, nourriture, etc.).

En somme, le coup d'État survenu en 2020 et l'enracinement du terrorisme au Mali sont davantage le fruit des tares de gouvernance décrites ci-haut dans un contexte de circulation accrue des armes, de la perte de confiance des

citoyens maliens en la capacité de l'État à assurer leurs besoins.

c) Transition politique et « refondation » de la gouvernance

Malgré les condamnations de principes de tout Coup d'État par les partis politiques et les partenaires techniques et financiers, une transition peut et crée souvent les bases de la consolidation de l'État comme ce fut le cas au Mali en 1991-1992 et depuis 2020. En effet, à la suite du régime militaire du Général Moussa Traoré (1968-1991), la transition politique (1991 1992) a institué la démocratie comme régime. C'est elle qui a créé de nouvelles institutions de la République du Mali, garantit les libertés (d'expression, d'association, d'entreprenariat) et le multipartisme intégral.

C'est aussi la transition politique en cours depuis août 2020 qui a réussi à faire adopter une nouvelle Constitution par près de 97% des suffrages exprimés. Cela dénote soit peu du besoin de changement exprimé par la population du pays. De plus, cette transition politique s'est engagée dans une série de réformes politiques et institutionnelles dans le cadre d'une vision de la « refondation » de la gouvernance. Pour exemple, dans le domaine de la lutte contre le fléau de la corruption, il y a eu l'adoption d'une série de textes sous la transition à savoir la loi portant statut de la magistrature, loi portant code de procédure pénale et la loi portant code pénal.

On peut aussi relever la création de l'agence de recouvrement des biens saisis ou confisqués ainsi que la création du pôle économique et financière de Bamako pour juger les délits de corruption. Enfin, la nouvelle Constitution prévoit en son article 36 la création de la Cour des Comptes (institution suprême des finances publiques) et l'encadrement du principe d'inviolabilité parlementaire (article 103 de la Constitution).

Mais, une Transition politique contribue aussi au rétrécissement des libertés (l'instauration du couvre-feu, l'interdiction des marches

https://base.d-p-h.info/fr/fiches/premierdph/fiche-premierdph-3337.html

d'opposants/mouvements d'opposant aux autorités, la fermeture de certains médias (radios, TV privées). Il en découle une sorte d'instauration d'une spirale de silence née la censure voire de l'auto-censure par peur d'être vilipendé par les jeunes proches du pouvoir de Transition.

Dans ces conditions, peut-on légitimement parler d'alternance au bout des baïonnettes ? oui, car la démocratie au Sahel s'est réduite aux élections (truquées) et au 3e mandat ?

d) Les péchés des transitions politiques dites démocratiques

De notre perspective, six péchés caractérisent les transitions politiques.

- La mise en place d'un nouveau réseau clientéliste dans le monde des affaires (l'attribution clientéliste des marchés publics, l'instauration des ristournes, le trafic d'influence, l'admission de proches au sein de l'administration et des forcées armées),
- L'instrumentalisation de la jeunesse (création et/ou soutiens financiers à des groupes/ associations de jeunes hommes et femmes),
- La prolifération de « perroquets » c'est-à-dire des soutiens inconditionnels des autorités et des « pintades » c'est-à-dire des personnes qui occupent la scène médiatique sans apporter des résultats probants aux populations,
- La désacralisation des hautes fonctions de ministres, directeurs, conseillers spéciaux, d'ambassadeurs et la mise en place d'un système de nomination par affinités/ copinage, etc. Cela crée des frustrations qui sont un terreau favorable chez d'autres maliens.
- La création/l'entretien de milices dites d'auto-défense pour la sécurisation des villages et de leurs biens, L'adoubement des chefs rebelles (la perpétuation de la prime à la Kalachnikov) à défaut d'appliquer à la

lettre des divers accords pour la paix signés entre les belligérants.

Dès lors se pose la question suivante : Quels sont les leviers dont disposent les jeunes dans les processus de transitions politiques dans le sahel ? Qu'en est-il de leur engagement dans le pays ?

2. L'engagement citoyen/ opportuniste de la jeunesse malienne



a) Clarification conceptuelle

S'agissant de l'engagement de la jeunesse, se posent deux questions.

Primo, de quelle jeunesse parlons-nous car sa définition peut être faite suivant le critère d'âge. On peut alors distinguer trois catégories à savoir : jeunes vieux, vieux jeunes, des jeunes-jeunes. Le critère d'identification peut porter sur l'origine géographique auquel cas, on relève la jeunesse citadine et la jeunesse rurale.

Secundo, lorsqu'on s'intéresse à l'engagement des jeunes, il est important d'indiquer quelle est la période de référence à cet égard. La question de là où l'analyste place le curseur car l'engagement des jeunes est bien antérieur à la construction de l'État malien dont les institutions actuelles ont été mises en place à partir du 22 septembre 1960.

Pour les besoins de l'analyse, nous mettrons l'accent sur l'engagement des jeunes maliens entre 1991, date de l'avènement de la démocratie, et l'année 2023. Ce choix nous permettra de nous focaliser sur quelques exemples concrets d'engagement (citoyen/opportuniste) de la

jeunesse malienne. Il s'agit des associations suivantes : les Jeunes de Gao ; le mouvement Yerewolo¹ ; le mouvement religieux Sabati 2012 et les jeunes musulmans de l'association des imams du Mali.

b) Engagement citoyen/politique des jeunes versus opportunisme

Le Mali est en transition politique depuis trois ans (2020). Le Mali a connu 4 transitions politiques, toutes dirigées par des jeunes sauf celle de 2012 qui a été dirigée par un septuagénaire. Sa population est estimée à 22 395 000 habitants (RGPH, 2022) dont :

- 47,2 % de jeunes de moins de 15 ans ;
- Plus de 75% ont moins de 35 ans,
- 49,7 % de femmes ;
- L'âge moyen de la population est de 21,4 ans et le taux annuel de croissance de la population ressort à 3,3%.

Ces chiffres indiquent l'extrême jeunesse de la population malienne. La jeunesse malienne a toujours été au-devant de la scène. Les générations se succèdent mais l'engagement des jeunes demeure. Les espaces dédiés évoluent notamment depuis l'avènement de la démocratie en mars 1991. Pour exemple, la période actuelle est caractérisée par la prédominance des médias sociaux largement dominés par les jeunes. Les médias ont offert aux jeunes une véritable tribune d'expression et d'engagement, de réseautage et de plaidoyer sur des sujets politiques et sécuritaires.

De plus, les associations, les partis politiques et les grins² constituent des incubateurs de la conscience politique pour les jeunes. Les grins demeurent importants pour la sociabilité quotidienne mais aussi un cadre d'émergence des actions citoyennes.

Les associations/groupements de jeunes peuvent être un vecteur de cohésion et d'engagement citoyen voire politique. C'est le cas des jeunes de Gao notamment en 2012 et 2013. Ils continuent de se poser en un corps social pour la défense du vivre ensemble à Gao et pour l'unicité du Mali. Ils ont contribué à la défaite du Mouvement de Nationale de Libération de l'Azawad (MNLA) à Gao en 2013.

Sur le plan opportuniste, en période de transitions politiques, les associations de jeunesse peuvent devenir les instruments d'un groupe de personnes pour la captation des ressources des leaders du moment. C'est le cas du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) et du mouvement Yerewolo à Bamako lors des dernières transitions politiques survenues depuis 2012.

Le mouvement Yerewolo a occupé largement l'espace médiatique et organise chaque fois que de besoin, des manifestations de soutien aux autorités de la Transition politique. Le 11 janvier 2021, ce groupe a été le vecteur important de la mobilisation des Maliens au boulevard de l'indépendance à Bamako contre les sanctions de la CEDEAO.

Par ailleurs, il est à noter que les associations des jeunes musulmans aux revendications politiques ne sont pas en reste. Leur engagement est à la fois politique que religieux. Les associations religieuses occupent une place significative dans le jeu politique pendant et après les transitions. Nous pouvons citer le cas du mouvement des jeunes musulmans SABATI 2012 qui a mobilisé les jeunes musulmans pour l'élection du Président Ibrahim Boubacar Keita. Ce dernier une fois élu a nommé le Président du mouvement SABATI aux fonctions du ministre délégué dans son premier gouvernement.

Nous pouvons citer également le cas des jeunes imams du Mali (LIMAMA³) qui se sont mobilisés en juin 2023 contre l'inscription de la « laïcité » dans la nouvelle Constitution du Mali. Pour parvenir à leur fin, ils ont animé diverses émissions et prêches pour faire entendre leur voix mais depuis l'adoption de la Constitution

¹ https://www.jeuneafrique.com/1501358/poli que/aumali-yerewolo-a-la-croisee-des-chemins/

² Ce mot désigne à la fois le lieu où se retrouve les jeunes mais aussi l'espace de sociabilité quotidienne

https://fr.africanews.com/2023/03/08/mali-desimams-rejettent-le-projet-de-nouvelle-constitution/

par 97% des suffrages exprimés, ses jeunes ont suspendu leur mobilisation contre l'inscription du principe de la laïcité.

Cet engagement politique visait à obliger les autorités à inscrire l'islam comme la religion d'État au Mali. Or, le principe de la laïcité a été inscrit dans toutes les trois précédentes Constitution du pays et n'a porté un préjudice avéré à aucun courant religieux.

I. Recommandations

- Former, informer et sensibiliser les jeunes sur les dynamiques en cours au Sahel;
- Appuyer les activités conjointes (panafricaines) des jeunes pour plus de plaidoyer, de capitalisation d'expériences;
- Encourager par des lois, la participation des jeunes aux postes nominatifs et électifs;
- Intégrer des modules d'éducation civique, de gestion de la démocratie et de culture politique dans les programmes scolaires et universitaires;
- Créer des plateformes de débats et de discussions politiques accessibles aux jeunes, tant en ligne qu'en présentiel, pour favoriser la culture du dialogue;
- Réformer le système politique pour garantir une représentation plus forte des jeunes dans les institutions locales et nationales;
- Encourager la formation de partis politiques ou de mouvements jeunes et garantir une représentation des jeunes dans les instances de décision politique;
- Développer et soutenir les médias communautaires qui traitent des enjeux

- locaux et nationaux, en encourageant les jeunes journalistes et créateurs de contenu;
- Créer des forums en ligne ou des groupes de discussion où les jeunes peuvent exprimer leurs préoccupations, idées et suggestions concernant la gouvernance et la démocratie;
- Mettre en place des mécanismes de gouvernance transparente, y compris la gestion des ressources publiques et des élections libres et transparentes;
- Encourager la participation des jeunes dans les processus de lutte contre la corruption et pour la bonne gouvernance,
- Développer des systèmes de responsabilisation pour les dirigeants et les institutions politiques, en particulier pendant les périodes de transition.

Conclusion

La situation politique au Mali, marquée par des transitions démocratiques cycliques, reflète une réalité complexe où les espoirs de changement et de progrès coexistent avec des défis structurels profonds. Les multiples révolutions, coups d'État et transitions politiques ont non seulement fragilisé la stabilité du pays, mais ont aussi contribué à une crise de confiance parmi la population, particulièrement la jeunesse.

Cependant, l'engagement des jeunes dans ces processus de transition demeure une constante, malgré les difficultés. Les jeunes, qui représentent une part significative de la population malienne, nourrissent des aspirations fortes en matière de démocratie, de justice sociale, et de développement économique. Ils revendiquent un rôle plus important dans les décisions politiques et sont

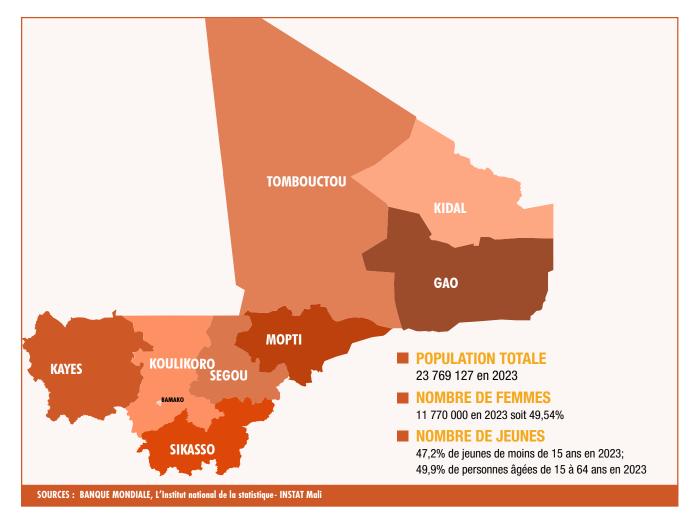
souvent à l'avant-garde des mouvements sociaux qui remettent en question le statu quo.

Malgré cela, les transitions cycliques au Mali révèlent des obstacles récurrents. La persistance des inégalités, la faiblesse des institutions démocratiques, la corruption et l'insécurité ont freiné les réformes promises et ont souvent relégué les aspirations des jeunes au second plan. Ces derniers se retrouvent face à un paradoxe : alors qu'ils sont porteurs d'espoirs de changement, leur participation reste marginalisée dans les processus décisionnels, ou ils sont confrontés à un système politique qui semble reproduire les mêmes dynamiques de pouvoir.

Les nouveaux défis sont multiples et exigent une relecture approfondie de la place et du rôle des jeunes dans la transition démocratique. Premièrement, il est impératif d'envisager des mécanismes institutionnels et politiques qui permettent une participation réelle et effective des

jeunes. Deuxièmement, la question de la formation politique et citoyenne des jeunes est cruciale pour renforcer leur engagement de manière constructive et durable. Enfin, le développement économique, notamment l'accès à l'emploi, à l'éducation et à la santé, doit être un axe central de toute politique de transition, afin de répondre aux attentes légitimes de cette frange de la population.

En conclusion, bien que les transitions démocratiques au Mali aient été marquées par des cycles de promesses non tenues, les jeunes restent des acteurs clés du changement. Leur engagement, loin d'être une simple réaction à la crise, constitue une force vive qui, si elle est correctement canalisée, peut contribuer à redéfinir le paysage politique et social du pays. Il est crucial d'intégrer les jeunes non seulement comme spectateurs des transitions, mais aussi comme participants actifs à la construction d'un avenir démocratique et prospère pour le Mali.



Les Policy Briefs du Gorée Institute ou Island Positions sont des publications bimestrielles qui offrent des analyses sur des questions spécifiques et fournissent des recommandations concrètes dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions en matière de politiques publiques. Elle visent à orienter les débats et la prise de décisions en offrant un plateforme aux praticiens, aux universitaires, aux organisations de la société civile et aux décideurs pour présenter leurs analyses et leurs recommandations concernant les questions de démocratie, paix et sécurité en Afrique. La page de garde résume quelques recommandations y inclus le résumé exécutif.

